

QUESTION DP - REUNION DU JEUDI 13 OCTOBRE 2011

Q2011-10-01	PANNEAU
	<p>Cette question sera posée chaque mois jusqu'à ce que nous ayons gain de cause. Depuis la modification des panneaux syndicaux, nous n'avons plus de place pour afficher nos questions DP.</p> <p>Question : Trouvez-nous un endroit pour pouvoir les afficher, et ne nous dites pas de les mettre sur notre panneau syndical, <i>(ce que, malheureusement, nous faisons pour l'instant).</i></p>
Q2011-10-02	RESPECT
	<p>Comment un chef de secteur, M. Journet David se permet d'écouter la conversation d'une employée au scan libre et d'aller voir la conseillère et lui dire, « <i>la petite dame au scan libre si elle préfère LECLERC qu'elle aille se faire embaucher là-bas</i> ». (Ce fait s'est produit le samedi 3 septembre.)</p> <p>Question : 1 : Comment se permet-il de dire la petite dame, qui soit dit en passant à plus d'ancienneté que ce monsieur. 2 : Comment se permet-il d'écouter les conversations ? 3 : Comment se permet-il d'aller dire des choses pareilles à la conseillère ? 4 : Et pour finir, si ce monsieur se permet d'écouter les conversations, alors il serait bon de les écouter entièrement avant de critiquer.</p> <p>Sur tous ces faits, nous demandons que vous fassiez le nécessaire et que vous disiez à monsieur Journet de s'excuser envers cette caissière. Nous attendons une réaction rapide et humaine de votre part.</p>
Q2011-10-03	CONVOCATION
	<p>Suite à la convocation de madame Fournier Anne le 26/09/2011, en présence de M. Daniel Vercin, M.Martial Boquet, M.Rachid Achouba, M.Thierry Berruer, Mme Véronique Burdet et moi-même, Madame Fournier a parlé des problèmes de pauses des caissières non respectées au niveau de la convention ; problèmes déjà soulevés par toutes les organisations syndicales dans plusieurs réunions DP, faits appuyés par Madame Burdet qui elle-même est en caisse. Vous n'avez pas nié ces problèmes. Le syndicat Force Ouvrière aimerait savoir pourquoi, dans un courrier du 3 aout 2011 que nous avons envoyé à l'inspection du travail, sur différents problèmes survenant dans le magasin, ou un des points cités était les pauses non respectées, vous répondez : « <i>Nous avons récemment pointé les pauses des personnes que vous aviez citées lors de notre dernière réunion DP : Sur ces deux personnes, je vous confirme que les pauses non prise en plage médiane sont exceptionnelles.</i> »</p> <p>Question : Nous attendons une explication de votre part.</p>
Q2011-10-04	AFFAIRE AWLISHIE
	<p>Suite à notre courrier remis le 13/07/2011 au sujet de l'affaire AWLISHIE Abel, vous nous répondez le 18/07/2011 qu'il y a eu quatre promotions/mutations cadre au sein du magasin depuis décembre 2006, étonnamment lorsque je vous ai remis le 26/09/2011 le courrier avec le nom des cadres qui pouvaient être concernés au niveau des dates de promotion/mutation, <i>(sur votre courrier remis en main propre le 28/09/2011), 10 personnes étaient concernée.</i></p> <p>Question Expliquez-vous sur ces faits</p>

Q2011-10-05	PARKING Nous demandons que le dos d'âne du dernier étage soit abaissé, nous vous en avons déjà parlé lors d'une précédente réunion DP. Question : Nous attendons une réaction rapide de votre part.
Q2011-10-06	PRIME Prime de partage des profits. La loi de financement rectificative de la sécurité sociale 2011 a institué une prime de partage de profits au bénéfice des salariés. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'une prime dès 2011. Question : Comptez-vous appliquer la loi ?